



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 17 janvier 2012

33. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre et décembre 2011

Document déposé : Rapport A-34-1910 en date du 19 décembre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de la présidente, Mme Diane De Courcy, pour les mois de novembre et de décembre 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de la présidente, Mme Diane De Courcy, pour les mois de novembre et de décembre 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 33 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal du 17 janvier 2012.

France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A-34-1910

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (Mme De Courcy)

UNITÉ :

Bureau de la présidence


DATE :

Le 19 décembre 2011

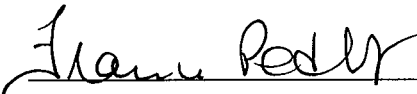
NOM DE L'AUTEURE :

Diane De Courcy

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 3 189.90 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2011-2012

A 34-1910

année 2010-2011	Bureau	16) a) i	18) e	Forfait annuel, Arrondissement .com		1 594,95 \$	
année 2011-2012	Bureau	16) a) i	18) e	Forfait annuel, Arrondissement .com		1 594,95 \$	
						3 189,90 \$	

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1